

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1173 décision n° 1173 du 21 novembre 1952

n° 1173

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 novembre 1952

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1952

Date du numéro
1 décembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Ibrahim. Dirieh percevra, du 28 juin 1952, date de sa suspension, au 7 octobre 1952, date de sa rétrogradation le traitement d'infirmier 11^e échelon du cadre local de la Côte Française des Somalis, dont il jouissait au moment de sa suspension.